

PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 17 avril 2020
à l'Hôtel du Département à Strasbourg, qui s'est tenue
sous la forme d'une téléconférence

La séance est ouverte à 10h02 sous la présidence de M. Frédéric BIERRY.

Participants :

Vice-président(e)s :

M. FISCHER, Mme MULLER-BRONN, Mme ESCHLIMANN, M. MEYER, Mme JURDANT-PFEIFFER, M. BURGER, Mme DILIGENT, M. BAUER, Mme DOLLINGER, M. WOLF,

Autres Conseillers départementaux :

Mme ALFANO, Mme BEY, Mme BUFFET, M. CAHN, M. CARBIENER, M. DEBES, Mme DELATTRE, M. ELKOUBY, M. ERBS, Mme ERNST, Mme GRAEF-ECKERT, M. HEINTZ, M. HOERLE, Mme HOLDERITH, Mme JEANPERT, Mme KEMPF, Mme KOCHERT, Mme MARAJO-GUTHMULLER, M. MATT, M. OEHLER, Mme PFERSDORFF, M. SCHULTZ, M. SÉNÉ, M. SUBLON, Mme THOMAS, Mme WOLFHUGEL, M. ZAEGEL,

Administration :

Mme Delphine JOLY, directrice générale des services du Département
M. Laurent DARLEY, adjoint à la directrice générale des services
M. Jonathan BISOT-LEFEBVRE, directeur général adjoint ressources
M. Alexandre RUF, collaborateur de Cabinet
M. Jean-Philippe CALI, secrétaire général
Mme Rachel LE GUERER-VERGER et M. Maxime JORAND, conseillers du Président
Mme Nathalie REINS, directrice des Systèmes d'Information
M. Benoît FREMAN, chargé de mission « organisation et méthodes »
M. Thierry PICHON, directeur général adjoint en charge des affaires institutionnelles européennes et transfrontalières
Mme Rachel BUHL, Direction adjointe des affaires juridiques
M. Guillaume KLEINPETER, directeur général adjoint en charge de la stratégie territoriale et partenariale
M. Jean MUCKENSTURM, directeur des assemblées et des affaires juridiques
Mmes Isabelle BURCKEL, Marie VACHEY, Clara DEROSIER, Suheda USTA et Claire BACHMANN, direction des assemblées et des affaires juridiques

Excusé(s) avec pouvoir :

M. BERTRAND (ayant donné pouvoir à Mme MARAJO-GUTHMULLER)
Mme GREIGERT (ayant donné pouvoir à M. BAUER)
M. HOMMEL (ayant donné pouvoir à Mme THOMAS)
Mme JUNG (ayant donné pouvoir à M. ELKOUBY)
M. LE TALLEC (ayant donné pouvoir à Mme GRAEF-ECKERT)
Mme LEHMANN (ayant donné pouvoir à M. BURGER)
M. MAURER (ayant donné pouvoir à Mme JURDANT-PFEIFFER)
Mme MOZZICONACCI (ayant donné pouvoir à M. BIERRY)

Excusé(s) : /

Absent(s) : /

M. le Président fait observer une minute de silence en hommage aux deux agents départementaux décédés récemment ainsi qu'à Messieurs Bernard STALTER et Bernard SCHREINER.

DELIBERATIONS SUR LES RAPPORTS DU PRESIDENT

Les décisions prises font l'objet des délibérations suivantes :

Rapports adoptés par ordre de passage :

N° CP/2020/089/090/092 et 091

*
* *

Tous les Conseillers départementaux sont présents à l'exception de

Excusés avec pouvoir :

M. BERTRAND (ayant donné pouvoir à Mme MARAJO-GUTHMULLER)
Mme GREIGERT (ayant donné pouvoir à M. BAUER)
M. HOMMEL (ayant donné pouvoir à Mme THOMAS)
Mme JUNG (ayant donné pouvoir à M. ELKOUBY)
M. LE TALLEC (ayant donné pouvoir à Mme GRAEF-ECKERT)
Mme LEHMANN (ayant donné pouvoir à M. BURGER)
M. MAURER (ayant donné pouvoir à Mme JURDANT-PFEIFFER)
Mme MOZZICONACCI (ayant donné pouvoir à M. BIERRY)

CP/2020/089 - 00000 - Administration générale Convocation en urgence

La Commission Permanente du Conseil Départemental du Bas-Rhin, statuant par délégation et sur proposition de son Président décide d'approuver la procédure d'urgence qui abrège le délai de convocation initialement prévu à huit jours, à un jour franc.

Adopté à l'unanimité

**CP/2020/090 - 00000 - Administration générale
Modalités techniques de la tenue de la Commission Permanente
en téléconférence**

La Commission Permanente du Conseil Départemental du Bas-Rhin, statuant par délégation et sur proposition de son Président décide :

- d'approuver les modalités d'organisation des réunions de la Commission Permanente en téléconférence pendant la crise sanitaire, telles que définies en annexe à la présente délibération.

Adopté à l'unanimité

**CP/2020/092 - 60510 - Soutien à l'attractivité des territoires
Participation du Département du Bas-Rhin au Fonds régional
Résistance de soutien aux entreprises et aux associations
touchées par la crise sanitaire**

La Commission Permanente du Conseil Départemental, vu l'état d'urgence sanitaire, statuant par délégation et sur proposition de son Président, décide:

- de s'engager dans le soutien à l'économie de proximité et aux acteurs économiques de proximité;
- d'approuver la participation du Département du Bas-Rhin au Fonds Résistance et au versement d'une contribution en faveur des associations, sous la forme d'une avance remboursable, de 2 251 506 € audit fonds ;
- d'approuver la convention de participation au Fonds Résistance jointe en annexe à la présente délibération;
- d'autoriser le Président à signer ladite convention et tous les documents administratifs nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération, afférents à la gestion du Fonds Résistance.

Un arrêté du Président désignera les élus départementaux appelés à siéger dans les comités des engagements.

Adopté à l'unanimité

**CP/2020/091 - 00000 - Administration générale
Engagement et mobilisation du Département du Bas-Rhin dans
la gestion de la crise COVID-19 :**

**Gérer la crise
Préparer la stratégie de reprise, de relance, de résilience et de
renaissance**

La Commission Permanente du Conseil Départemental du Bas-Rhin, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- prend acte du compte-rendu des délégations exercées par la Président du Conseil départemental depuis le 3 avril 2020, sur le fondement de l'article 1-III de l'ordonnance n° 2020-391 du 1er avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19,
- approuve le Plan de Continuité d'Activité tel qu'il a été mis en œuvre durant cette première étape de confinement,
- reste pleinement mobilisée aux côtés des citoyens, notamment des plus fragiles en mettant en œuvre tous les moyens humains et matériels dont elle dispose,
- engage la construction d'une stratégie complète d'après-crise, en soutien au milieu économique, associatif et plus globalement aux côtés de tous les bas-rhinois et bas-rhinoises.

Adopté à l'unanimité

◆ DIVERS

Interventions des élus :

- Rapport N°CP/2020/089 : Convocation en urgence

Mme Suzanne KEMPF, M. Frédéric BIERRY

- Rapport N°CP/2020/090 : Modalités techniques de la tenue de la Commission Permanente en téléconférence

Mme Suzanne KEMPF, M. Frédéric BIERRY

- Rapport N°CP/2020/092 : Participation du Département du Bas-Rhin au Fonds régional Résistance de soutien aux entreprises et aux associations touchées par la crise sanitaire

Mme. PFERSDORFF, Mme KEMPF, Mme Pascale JURDANT-PFEIFFER, M. Frédéric BIERRY,

- Rapport N°CP/2020/091 : Engagement et mobilisation du Département du Bas-Rhin dans la gestion de la crise COVID-19 :

Gérer la crise

Préparer la stratégie de reprise, de relance, de résilience et de renaissance

Mme. PFERSDORFF, Mme KEMPF, Mme Pascale JURDANT-PFEIFFER, Mme Nadine HOLDERITH, M. Philippe MEYER, M. Frédéric BIERRY,

*
* *

La séance est levée à 12h31.

Le Président,

CONSULTATION DES ACTES

L'intégralité des délibérations et des annexes aux délibérations de l'Assemblée Plénière et de la Commission Permanente, ainsi que la retranscription intégrale des débats de l'Assemblée Plénière, peuvent être consultés :

- au Service des Ressources Info-Documentaires à l'Hôtel du Département, Place du Quartier Blanc 67964 STRASBOURG Cedex ;

- sur le site Internet www.bas-rhin.fr >rubrique « Le Conseil Départemental ».